

NOS ACTUALITÉS

Pro Bono Québec : un nouveau partenariat voit le jour!



Le 21 novembre dernier a eu lieu un atelier juridique gratuit sur le droit et l'immigration, auquel ont participé nos nutritionnistes, quelques-unes de nos mamans ainsi que deux avocates bénévoles, Maître Blandine Sala et Maître Charlotte Cros-Mayrevieille.

[Pro Bono Québec](#) est un organisme sans but non lucratif, créé en 2008, à l'initiative du Barreau du Québec. Comme on peut le lire sur leur site Web leur mission est de

mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps aux individus et aux OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.

Le Dispensaire ayant dans son tout nouveau plan stratégique 2018-2022 de rendre des services plus adaptés aux besoins des familles qu'il dessert et Pro Bono Québec souhaitant rendre plus accessible l'expertise juridique à ceux qui en ont besoin, l'association entre les deux organismes devenait naturelle. L'objectif de ce partenariat est donc de faciliter l'accès à l'information juridique pour les mamans du Dispensaire. Considérant que des services juridiques sont dispendieux pour la population en général, la barrière est encore plus haute pour les clientes qui fréquentent le Dispensaire. Des séances d'informations gratuites seront offertes aux mamans sur des sujets comme le droit de la famille, du logement ou de l'immigration sous forme de cliniques individuelles ou de groupe.

Des séances informatives sont aussi à prévoir pour l'équipe d'intervention afin qu'elle soit mieux outillée pour répondre aux questions et besoins des clientes.